



COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre des termes de la convention cadre signée le 11 Février 2015, entre le Ministère et le Centre National de Recherche Scientifique et Technique (CNRST), le Ministère porte à la connaissance du public le lancement d'un Appel à Manifestation d'intérêt pour des projets de recherche en matière de Sécurité Routière à partir du 23 Juillet 2015.

Ladite convention vise la promotion de la recherche scientifique et technique en matière de sécurité routière en incitant et encourageant les universités et les instituts de recherche à effectuer des recherches et des études dans ce domaine pour orienter la prise de décision des managers, et ce dans la perspective de l'amélioration de la Sécurité Routière.

L'engagement du Ministère est de contribuer à hauteur de 10 millions de Dhs sur 3 ans pour le financement des recherches scientifiques et techniques en matière de sécurité routière ainsi qu'à collaborer à la promotion des études de recherche dans de la sécurité routière, et le Centre National de Recherche Scientifique et Technique s'engage à l'accompagnement de la Direction du Transport Routier et de la Sécurité Routière dans l'élaboration des appels à projet, à la participation dans le choix et le suivi des projets à forte valeurs ajoutées en matière de sécurité routière et la contribution à la promotion des études de recherche dans ce domaine.

Il est à noter que cet appel à Manifestation lancé conjointement par le Ministère et le CNRST sera valable jusqu'au 15 Septembre 2015 et vise à susciter la communauté

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE
MINISTERE DELEGUE CHARGE
DU TRANSPORT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز
والنقل واللوجستيك
الوزارة المنتدبة المكلفة بالنقل

scientifique marocaine pour faire des propositions de projets de recherche en matière de Sécurité Routière.